



## GRILLE TARIFAIRES VIATERA® 2024 - OFFRE SPECIALE MGH\*

Les établissements qui postulent au label sont soumis à des frais d'audit et, le cas échéant, à des frais de Recommandations personnalisés et d'Adhésion à la Communauté Viatera+, tels que définis dans les Conditions Générales de Participation, qui doivent être acceptées lors de l'envoi du dossier de candidature ou de demande de renouvellement du label.

Les établissements peuvent ne postuler qu'à la prestation Audit + Label s'ils le désirent. Les prestations Recommandations Personnalisées et Adhésion à la Communauté Viatera sont facultatives mais vivement conseillées.

Prestation	Tarif Standard (3 ans)*	Tarif Réduit (-20% sur le label, 3 ans)**
Audit + Label Viatera (1)	399 €	<b>319 €</b>
Recommandations Personnalisées (2)	99 €	<b>99 €</b>
Adhésion Communauté Viatera+ (3)	150 €	<b>150 €</b>
Coût total par mois (1+2+3)	18 €	<b>15,00 €</b>

\*Offre valable jusqu'au 31/12/2024

\*\* Offre valable (-20%) si souscription avant 25/11/2024

### (1) Frais d'audit + Label

Les frais d'audit se composent des frais d'évaluation de l'établissement, de contrôle de qualité des rapports d'audit, de vérification des pièces justificatives envoyées et des frais des éventuelles visites de contrôle sur site.

Ces frais d'audit sont dus :

- Par tous les Candidats, c'est à dire dès lors qu'un établissement inscrit ou ancien lauréat envoie son dossier de candidature.
- Par les lauréats qui demandent le renouvellement de leur label.

Le Label Viatera est délivré aux lauréats à la suite de l'audit et se compose d'une certification digitale et d'un badge digital cryptés et sécurisés valables 3 ans à compter de la délivrance du Label.

### (2) Frais de Recommandations Personnalisés

Les Recommandations Personnalisées se composent d'objectifs à mettre en place à la suite de l'audit et visent à améliorer la durabilité de l'établissement grâce à des conseils pratiques adaptés à la situation spécifique de l'établissement.

### **(3) Frais d'adhésion à la Communauté Viatera +**

L'Adhésion à la Communauté Viatera+ offre l'accès à des ressources exclusives (notamment l'accès aux partenaires locaux pour les établissements mais également pour les voyageurs à des tarifs préférentiels), au partage de bonnes pratiques et à des mises à jour régulières sur les tendances, la législation et les innovations dans le secteur du tourisme. Bon à savoir : La frais d'adhésion sont dues dans leur totalité pour les 3 ans du Label Viatera et ce, dès la délivrance du Label.